



**Article 1 - FORMALITÉ D'INSCRIPTION**

L'inscription annuelle est obligatoire pour que l'enfant puisse être admis.

Les **pièces à fournir** pour l'inscription d'un enfant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire
- Le contrat d'engagement
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le numéro allocataire CAF
- La photocopie des vaccinations (carnet de santé)
- 1 photo d'identité
- Le règlement intérieur signé
- Une attestation du de la CAF

**Article 2 - FONCTIONNEMENT**

L'ACM accueille les enfants de **6 ans à 17 ans**.

L'encadrement est assuré par une équipe d'**animateurs professionnels**.

Nous fournissons aux enfants un goûter l'après-midi ainsi que le repas du midi qui nous est livré par un traiteur. **Les objets précieux, argent, smartphones, etc. ne sont pas interdits mais déconseillés. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de l'école Malacarnet et du Skatepark Municipal de Mirza.** Un repas peut être fourni par les parents pour la formule **Stage Roller** que nous pourrions faire réchauffer et donner à l'enfant en attendant que les parents arrivent.

En cas de fièvre, douleur, ou autres symptômes inquiétants, les parents seront systématiquement prévenus.

**Aucun médicament ne pourra être donné aux enfants sans prescription médicale.**

**Article 3 - HORAIRES**

- L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 7h30 à 16h.
  - L'accueil du matin se fait entre **7h30 et 8h30 pour les options Sportive, Nomade et Stage Roller**. Le soir, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants entre 15h30 et 16h, l'accueil du soir pour la formule "**stage de roller**" se fait entre 12h et 13h.
- En conséquence, les parents prendront les dispositions nécessaires pour venir chercher leurs enfants, ou les faire récupérer par une personne majeure autorisée, avant l'heure de fermeture. **En cas de retards non-exceptionnels** vous serez facturés de 0,50€/minute de retard.
- Comme précisé par l'association, à 16h nous proposons de transférer les enfants de l'accueil de loisirs au skatepark municipal de mirza, dès que les enfants sont au skatepark, ils seront sous la responsabilité des encadrants présents au skatepark, et ce jusqu'à 18h.
  - En cas de mouvement social, grève ou blocus dont nous ne sommes pas responsables, l'association n'ouvrira ses portes que si les conditions permettent un accueil convenable.
  - Des sorties sont prévues régulièrement en option Nomade, nous ne pourrions attendre d'éventuels retardataires, dans ce cas il adviendra aux parents d'amener leurs enfants à l'heure ou le cas échéant à l'endroit où aura lieu la sortie.

**Article 4 - RESPONSABILITE**

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant.

Une **assurance Responsabilité Civile** couvrant les dommages pour les activités extra scolaires doit être souscrite par les parents.

L'assurance de l'accueil de loisirs complète celle souscrite par les parents.

L'association est responsable des enfants pendant les heures d'ouverture.

En cas d'accident survenu à l'enfant, si les parents ne peuvent être contactés pour en être informés, l'association interviendra selon les instructions qui auront été portées sur la fiche sanitaire.

Un enfant ne pourra repartir « seul ou accompagné d'un autre mineur » de l'accueil de loisirs, sauf autorisation écrite des parents.

**Article 5 - FACTURATION ET ABSENCES**

La facturation est établie suivant le contrat d'engagement remis par la famille.

**3 modes de règlement** sont proposés :

- Règlement en intégralité ou en 3 fois par virement

Intégralité encaissée à l'inscription par CB sur Helloasso

Règlement en Chèque Vacances

Aucun remboursement ne peut intervenir en cas d'absence. Si un motif grave (longue maladie, décès, déménagement) empêche l'enfant de venir, il sera procédé à un remboursement sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical, de décès, justificatif de domicile).

**Article 6 - RENVOI**

La direction se réserve le droit d'exclure un enfant, notamment dans les cas suivants :

- Indiscipline notoire, violence, incivilité, ...
- Retard important ou répétitif dans le paiement des sommes dues,
- Retard important ou répétitif dans la reprise des enfants après l'heure de fermeture,
- Refus des parents d'accepter le présent règlement.

L'exclusion peut être temporaire ou définitive.

Le seul fait d'inscrire un enfant à l'accueil de loisirs constitue, pour les parents, une acceptation de ce règlement qui leur sera remis et qui sera également affiché dans les locaux.

Fait à ..... , le .....

Signature du responsable légal :



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../ ..... / .....

SEXE :        M                     F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

**Pour rappel il est obligatoire de remplir cette feuille, même avec la photocopie des vaccins**

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

## 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

**Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

**ALLERGIES : ALIMENTAIRES**  oui  non

**MEDICAMENTEUSES**  oui  non

**AUTRES (animaux, plantes, pollen) :**  oui  non

Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir**.

Le mineur présente-t-il un **problème de santé, si oui préciser**  oui  non

.....  
.....  
.....

## 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....  
.....  
.....  
.....

## 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....  
TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur,  
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si  
nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes  
mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

# AUTORISATIONS PARENTALES

(A LIRE ET A SIGNER)

## CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable de l'enfant \_\_\_\_\_, certifie avoir pris connaissance des conditions générales du fonctionnement de la Ligue Roller & Skateboard Guyane.

Je déclare y souscrire entièrement et autorise mon enfant à participer aux activités prévues par la Direction de la Ligue Roller & Skateboard Guyane.

Fait à Cayenne, le \_\_\_\_\_  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvée »*

---

## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, autorise gracieusement, pour le mineur \_\_\_\_\_ la Ligue Roller & Skateboard Guyane à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Ligue Roller & Skateboard Guyane à fixer, reproduire et communiquer au public, les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour. Les images ne pourront être exploitées dans le but de nuire à la vie privée ou à la réputation.

Oui  Non

Fait à Cayenne, le \_\_\_\_\_  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvée »*

---

## DECHARGE POUR LES DENREES ALIMENTAIRES PREPAREES PAR LES FAMILLES ET APORTEES AU CENTRE L.R.S.G.

L'arrêté du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur par les Services Vétérinaires impliquent des règles d'hygiène de plus en plus strictes.

L'établissement ne peut être tenu responsable de la qualité sanitaire des aliments préparés par les parents à domicile ainsi que la température lors du transport (maximum +4°C).

Par conséquent, je décharge le personnel de la Ligue Roller & Skateboard Guyane de la responsabilité en cas d'incident lié à l'indigestion de ces repas.

Fait à Cayenne, le \_\_\_\_\_  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvée »*

**Ligue Roller & Skateboard Guyane**

association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929

11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38

 [GLISSE URBAINE 973](https://www.facebook.com/GLISSE.URBAINE.973) <https://ffroller-skateboard.fr/guyane/> [roller.guyane@orange.fr](mailto:roller.guyane@orange.fr)

## **PARTICIPATION AUX ACTIVITES**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ , autorise mon enfant :

A pratiquer les activités et à participer aux sorties proposées dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs de la Ligue Roller & Skateboard Guyane pour la période

Oui  Non

Fait à Cayenne, le  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvée »*

---

## **RECUPERATION DE L'ENFANT PAR UN TIERS**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ , autorise les personnes suivantes à conduire et à ramener mon enfant après avoir présenté une pièce d'identité à l'équipe d'animation :

NOM, PRENOM		N°TELEPHONE
1		
2		
3		
4		

Fait à Cayenne, le  
*Signature du(des) parent(s)*

## **TRANSPORT DE L'ENFANT EN MINIBUS**

Dans le cadre de son centre de loisirs, l'association Ligue Roller & Skateboard Guyane utilise les véhicules suivants pour transporter les enfants sur les lieux d'activités :

MODELE	NB DE PLACES	IMMATRICULATION	PROPRIETE	ASSUREUR
FORD TOURNEO	9	DR-991-FF	Ligue Roller & Skateboard Guyane	Allianz
MERCEDES VITO		EF-055-DB		GFA Caraïbes
TOYOTA PROACE		GK-895-CL		GFA Caraïbes

### **Ligue Roller & Skateboard Guyane**

association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret: 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929  
11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38

 **GLISSE URBAINE 973** <https://ffroller-skateboard.fr/guyane/> roller.guyane@orange.fr

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_, autorise  
le(s) salarié(s) de l'association, à transporter dans les véhicules cités plus haut l'enfant :  
qui lui est confié.

Oui  Non

Dans l'affirmative, le propriétaire des véhicules doit en aviser l'assurance automobile idoine et le transport de l'enfant doit se faire obligatoirement dans un siège homologué.

Fait à Cayenne, le  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvée »*

---

### **Pièces nécessaires pour la validation de l'inscription de l'enfant :**

- Dossier d'inscription complété entièrement
- Une photo d'identité (pas d'impression papier)
- Attestation d'assurance de l'enfant
- Copie des pages vaccins du carnet de vaccination
- Attestation d'aide au temps libre de la CAF (pour bénéficier du tarif réduit)

**Sans l'ensemble de ces documents transmis, l'enfant  
ne pourra participer au centre**

**Ligue Roller & Skateboard Guyane**

association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929

11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38

 **GLISSE URBAINE 973** <https://ffroller-skateboard.fr/guyane/> roller.guyane@orange.fr